

Le problème, c'est que chacun dans notre société a une définition différente de la petite entreprise et pendant quelques minutes, j'aimerais vous parler des très petites entreprises. Compte tenu des règlements régissant l'octroi et la garantie des prêts, nombre de petites entreprises ont de la difficulté à se retrouver dans ce fouillis.

Pour beaucoup d'entre elles, et une en particulier à laquelle je pense, il semble que celles qui sont admissibles n'ont pas vraiment besoin de l'aide en question. On demande des garanties au point qu'il est pratiquement impossible pour beaucoup de très petites entreprises, particulièrement celles qui viennent d'être implantées, de tirer profit du programme.

Je proposerais que l'étude complète des petites entreprises prête une attention particulière aux problèmes propres au petit homme d'affaires, celui qui n'embauche qu'un ou deux employés et qui est en train de bien établir son entreprise. Pour tirer profit d'un programme de ce genre ou du programme des obligations pour l'expansion des petites entreprises, il faudra remplir beaucoup de paperasse et y mettre beaucoup de temps de telle sorte qu'un très grand nombre d'intéressés ne pourront pas obtenir d'argent au moment où ils en auront besoin. D'après mes entretiens avec bon nombre de petits hommes d'affaires de ma région, je sais qu'ils considèrent ces chicaneries administratives comme autant de pierres d'achoppement.

J'espère que l'étude ne portera pas uniquement sur les petites entreprises faisant appel à une technologie de pointe car ces entreprises sont habituellement plutôt de taille moyenne, mais que l'on reconnaîtra le rôle que jouent les très très petites entreprises. Parmi ces dernières, certaines n'embauchent que deux ou trois personnes à plein temps ou à temps partiel et elles ont besoin de petites sommes d'argent pour se développer ou se rétablir, compte tenu du fléchissement actuel de la situation économique.

Au cours du débat sur une autre mesure, j'ai signalé que la plupart des petites entreprises, particulièrement celles engagées dans le secteur de la vente au détail, ont besoin d'une économie soutenue. Quelles que soient les mesures que nous prenons, elles leur seront peu utiles à moins qu'elles ne convainquent les personnes qui prennent les décisions des possibilités de leur entreprise et du fait que l'économie est suffisamment soutenue pour qu'elles puissent rembourser l'emprunt. A l'heure actuelle, plusieurs petits hommes d'affaires trouvent qu'il est difficile d'être optimiste quant à l'avenir et de justifier les dépenses nécessaires pour conserver leur position concurrentielle.

● (1240)

De plus, si nous pouvions connaître l'orientation générale qu'entend prendre le gouvernement en ce qui concerne les obligations de développement des petites entreprises et si, plus généralement, nous pouvions savoir quelle est l'intention du gouvernement à l'égard du renforcement du pouvoir d'achat de la population, afin que les gens puissent acheter ce que les petites entreprises s'efforcent à juste titre de vendre, je pense que beaucoup de petits entrepreneurs seraient alors moins inquiets au sujet de leur avenir et de leur participation future au développement économique.

En ce qui concerne les règlements, je demande qu'ils soient établis et rédigés, dans la mesure du possible, dans un langage simple que toute personne peut comprendre. Je demande que ces règlements ne soient pas rédigés à l'intention des juristes

Prêts aux petites entreprises—Loi

afin que, lorsque le petit entrepreneur recevra les documents, il n'ait pas à consacrer la moitié de ce qu'il obtiendra à payer un avocat pour qu'il lui explique ses droits. Je demande au gouvernement de faire en sorte que les règlements soient à la portée du Canadien d'instruction moyenne. Car ce pourrait être l'un des plus gros problèmes du petit entrepreneur.

Le jargon juridique de même que la multiplicité des documents à remplir sont une source de frustrations pour les petits entrepreneurs. Ils y perdent beaucoup de temps qu'ils ne peuvent alors consacrer à leur entreprise. Dans la plupart des cas auxquels je pense, les petits entrepreneurs se voient obligés de trouver quelqu'un pour les aider, car ils ne peuvent à la fois s'occuper de tout et remplir des tas de formalités administratives. Ils font partie intégrante de l'entreprise et ils y consacrent dix heures et même plus chaque jour. Par conséquent, si nous faisons perdre du temps aux petits entrepreneurs, et partant de l'argent, nous ne les aidons pas du tout.

Cela étant dit, je souhaite moi aussi que le bill soit adopté. J'espère qu'il sera accepté comme il convient par les établissements de crédit. J'espère qu'ils agiront promptement afin que tout entrepreneur qui peut se prévaloir de la loi soit en mesure d'obtenir à temps l'aide financière dont il a besoin pour se tirer des difficultés qui peuvent se présenter au cours de la présente année financière.

M. Ron Huntington (Capilano): Monsieur l'Orateur, je suis vraiment intrigué par l'argumentation à la fois tranquille et solide du député d'Hamilton Mountain (M. Deans) du Nouveau parti démocratique qui vient de nous inviter à adopter rapidement ce bill en troisième lecture et de demander au gouvernement de veiller à sa mise en application. Je trouve étrange l'intérêt subit du Nouveau parti démocratique depuis une ou deux années à l'égard des petites entreprises canadiennes, milieu pourtant dominé par des individualistes aux caractères bien trempés. Depuis que le Nouveau parti démocratique a découvert que les petites entreprises représentent quelque 66 p. 100 de la population active, je trouve effectivement étrange cet intérêt accru de sa part envers ce secteur, mis à part l'obligation qu'il a de lui accorder une certaine attention sur le plan politique.

Le député de Broadview-Greenwood (M. Rae) a pris la parole aujourd'hui pour soulever une question de privilège et l'un de ses collègues a parlé de l'accent que les néo-démocrates mettent sur l'imposition du secteur créateur de richesses et des personnes qui créent des richesses au Canada. Ils veulent instaurer un État égalitaire et nous orienter vers le collectivisme. Pourtant ils accordent cette attention sereine, émue et remarquable à ce bill qui rend service à des particuliers et au secteur des petites entreprises. Je tiens à leur dire qu'à mon avis ils courent après deux lièvres à la fois.

M. Deans: Je ne suis pas d'accord. Si vous vous en tenez à la question qui est posée . . .

M. Huntington: Je trouve de plus en plus étrange, monsieur l'Orateur, que depuis quelque temps tout le monde ne parle que de fiscalité et de répartition des richesses. Pour pouvoir répartir les richesses et faire ce qui est nécessaire pour ceux qui sont au seuil ou en deçà du seuil de la pauvreté, la Chambre comme telle et tous les députés devront concentrer leurs efforts dans la création de ces richesses. C'est en créant des richesses que nous réglerons le problème de leur distribution.